

## **Eczéma : attention aux crèmes allergisantes**

Compte Test - 2013-12-23 12:06:00 - Vu sur pharmacie.ma

La prévalence de l'Eczéma en occident a triplé en 30 ans, en particulier chez les plus jeunes. Une récente étude de l'université de Columbia (New-York) montre que les personnes atteintes de cette pathologie cutanée seraient en outre sujettes à des allergies déclenchées par certains conservateurs présents dans les lotions et crèmes que les pharmaciens et les dermatologues tendent à leur recommander pour soulager leur sécheresse cutanée.

Les principaux composants incriminés par l'étude sont des conservateurs de synthèse répondant aux noms de quaternium 15, DMDM hydantoïne, urée diazolidinyle, urée imidazolidinyle et méthénamine, également qualifiés de "libérateurs de formaldéhyde". La capacité des "libérateurs de formaldéhyde" à pénétrer l'épiderme afin de se lier à des cellules immunitaires et à les exciter est l'hypothèse avancée par les chercheurs pour expliquer leur pouvoir allergisant.

La présence très courante de ces conservateurs dans les produits cosmétiques et dermatologiques et la répétition des expositions chez les personnes ayant de l'eczéma, qui utilisent beaucoup ces produits, pourraient également expliquer la fréquence de l'allergie chez ces patients.

Ces réactions demeurent toutefois bénignes, provoquant avant tout des démangeaisons. Elles cessent généralement à l'arrêt de l'utilisation du produit incriminé, un dermatologue pouvant néanmoins prescrire une crème apaisante au patient. «Les libérateurs de formaldéhyde étant généralement utilisés comme conservateurs dans les produits contenant de l'eau, les patients peuvent également remplacer crèmes et lotions qui possèdent de l'eau dans leur formule par des pommades qui n'en contiennent pas», précise Yvan Boulch, ingénieur chimiste spécialisé en cosmétique.

À l'heure actuelle, l'Union européenne exige que les étiquettes des produits de beauté indiquent la présence d'agents de conservation dégagant du formaldéhyde si leur concentration dépasse 0,05%.